



**HAL**  
open science

# Outils, outillages, matériaux des Bourbonnais sous la Compagnie des Indes

Albert Jauze

► **To cite this version:**

Albert Jauze. Outils, outillages, matériaux des Bourbonnais sous la Compagnie des Indes. Revue historique de l'océan Indien, 2006, Science, techniques et technologies dans l'océan Indien : XVIIe-XXIe siècle, 02, pp.19-25. hal-03412331

**HAL Id: hal-03412331**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412331>**

Submitted on 3 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Outils, outillages, matériaux des Bourbonnais sous la Compagnie des Indes

Albert Jauze  
*La Réunion - CRESOI*

L'île Bourbon, ainsi que sa voisine l'Île de France, est régie par la Compagnie des Indes orientales fondée par Colbert en 1664, devenue après l'édit de réunion de 1719 la Compagnie française des Indes. Cette administration est effective jusqu'en 1767. La vocation de la petite colonie, située dans le sud de l'océan Indien, à 700 km de Madagascar, est essentiellement agricole. Point de relâche pour les navires se dirigeant vers l'Asie, elle assure leur ravitaillement. L'élevage, les cultures vivrières (riz, blé, légumes, haricots, pois, mil...), et les plantations caféières à partir de la Régence, constituent le fondement de son économie. Comme dans les autres comptoirs, la Compagnie y emploie, outre le personnel administratif (dit « de plume ») et des militaires (le personnel « d'épée »), quelques techniciens. Parmi ceux-ci, on compte des maçons, des tailleurs de pierre, des charpentiers de marine<sup>1</sup>... Les colons « vont rapidement assimiler le savoir-faire des ouvriers de la Compagnie des Indes ». « Quand celle-ci va disparaître, ils seront depuis longtemps passés maîtres dans la construction soignée de cases en bois »<sup>2</sup>.

Des auteurs ont ainsi décrit les bâtiments édifiés à cette époque et dans les périodes postérieures, ainsi que les techniques usitées. Ils ont montré les procédés cultureux. Aucun, cependant, pour la période que nous étudions, ne consacre d'étude spécifique à l'outillage des esclaves, des propriétaires et des artisans. Or, ainsi que le note Gabriel Audisio, « l'équipement technique dont disposaient les travailleurs constitue évidemment l'étape première dans une démarche qui vise à comprendre le fonctionnement d'une société ». En particulier, « l'outillage agricole se trouve à la base de la production dans une société rurale »<sup>4</sup>. Il apparaît donc utile d'étudier, dans le cadre d'une démarche originale, les outils, les matériaux, les machines en usage chez les « habitants » de Bourbon, c'est-à-dire les propriétaires terriens. Il est important d'identifier, de décrire et d'établir une typologie du matériel courant. En effet, l'existence d'engins idoines, leur nombre, leur diversité, la technicité mise en œuvre, constituent autant de révélateurs de l'aptitude des hommes à ouvrir les matières bru-

1. Cf. Philippe Haudrière, *La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle (1719-1795)*, Thèse pour le doctorat ès lettres (Dir. Pr. Jean Ganiage), Université de Paris-Sorbonne, 1987, Tome I, 386 p., p. 339.

2. Yves Goasguen Leven, *Architecture coloniale à l'île de La Réunion*, Thèse pour le doctorat d'Histoire (Dir. Pr. François Loyer), Université Lumière Lyon II, 1997, Tome I, 163 p., p. 82.

3. On peut citer: Michel Eusèbe Mathias Betting de Lancastel, *Statistique de l'île Bourbon, présentée en exécution de l'article 104 § 28 de l'Ordonnance royale du 21 août 1825*, Saint-Denis, Impr. de Lahuppe, 1827, 197 p.; Louis Maillard, *Notes sur l'île de La Réunion (Bourbon)*, Paris, Dentu, 1862, 344 p.; P. P. U. Thomas, *Essai de statistique de l'île Bourbon, considérée dans sa topographie, sa population, son agriculture, son commerce, etc.; suivi d'un projet de colonisation de l'intérieur de cette île*, Paris, Bachelier, 1828, Tome I, 287 p., Tome II, 402 p.

4. Gabriel Audisio, *Les Français d'hier*, Tome I, *Des paysans*, Paris, Armand Colin, U Histoire, 1994, p. 48.

tes, de la capacité d'une société à agir sur son environnement. Le mode d'organisation sociale en est aussi influencé<sup>5</sup>.

Nous utilisons une source privilégiée, les inventaires après décès du fonds des minutes notariales des Archives départementales de La Réunion (sous-série 3 E). Les opérations liées à l'énumération, à la description et à la prise des biens délaissés par les défunts, confectionnées par les notaires de la Compagnie accompagnés de témoins et d'experts, affectent d'une manière générale toute succession, aisée ou médiocre. Il existe même des cas où les inventaires revêtent un caractère obligatoire<sup>6</sup>. Nous utilisons uniquement les documents du fonds ancien faisant l'objet d'un classement chronologique, en nous bornant à l'année 1750<sup>7</sup>. L'ancienneté du premier inventaire pris en compte est remarquable, car il remonte au 3 février 1697. Il concerne l'un des premiers habitants de la colonie, Antoine Royer. Le plus récent est du 2 décembre 1750; il est relatif à la veuve Athanase Touchard. Les observations reposent sur un corpus de 109 actes, dont certains sont outragés par les ans ou de lecture malaisée. Pour l'ensemble de l'intervalle considéré, des années entières manquent; sur la plupart des années représentées, on ne trouve guère que quelques actes<sup>8</sup>.

Notre étude a un caractère partiel, parce qu'elle ne prend pas en compte les autres actes du fonds ancien antérieurs à 1750 faisant l'objet d'un classement thématique. Elle a un caractère limité, car ne couvrant pas l'intégralité de la période de la Compagnie des Indes. Elle a l'avantage de traiter des premières décennies de la colonisation, à une époque où les habitants découvrent les aléas de la culture du café. La population passe d'un total de 488 âmes en 1697<sup>9</sup> à 18 000 individus en 1758<sup>10</sup>, dont 80 % d'esclaves (chiffre le plus proche disponible).

Le plus généralement, les notaires ne laissent pas de qualifier précisément l'état des outils. Ils mentionnent des « *vieilles* » ou « *méchantes* » pioches, des « *mauvaises* » grattes, de « *très mauvaises* » meules, des « *serpes mi-usées* », des herminettes « *un peu usées* », des haches « *neuves* », « *ayant servi* » ou « *hors de service* », « *petites* »... Ces éléments influent sur la prise, et montrent le soin apporté à l'estimation la plus juste possible des successions. De même, les ferrailles, même « *vieilles* » ou « *mauvaises* », sont, non seulement, énumérées, mais aussi estimées. Nul menu objet n'est délaissé. Que ce soit les mèches de vilebrequin, les « *morceaux de meule* », les limes même abîmées, les clous, les tarières, le fer en morceaux, il appa-

5. Robert Delort montre que l'apparition de la charrue de fer a amené une révolution sur de nombreux points (problèmes de l'acquisition et de la propriété, de l'organisation du travail par la communauté paysanne...). Il illustre le fait que le développement des moulins à vent a libéré une grande partie de la main-d'œuvre (*La vie au Moyen âge*, Paris, Points Histoire, Le Seuil, 1982, 306 p., *passim*).

6. Cf. Comte Merlin, *Répertoire raisonné et universel de Jurisprudence*, 4<sup>e</sup> édition corrigée, Paris, 1812, 16 tomes, tome XI, p. 274.

7. Les références archivistiques sont les suivantes : 3 E 1 (actes du 15 janvier 1666 au 18 novembre 1727), 3 E 2 (janv. 1728 au 10 déc. 1729); 3 E 3 (2 janv. 1730 au 30 mars 1730); 3 E 4 (4 avril 1730 au 28 nov. 1730); 3 E 5 (10 janv. 1731 au 16 déc. 1731); 3 E 6 (26 janv. 1732 au 24 oct. 1735); 3 E 7 (5 janv. 1736 au 24 déc. 1736); 3 E 8 (7 janv. 1737 au 12 déc. 1739); 3 E 9 (28 janv. 1740 au 19 nov. 1745); 3 E 10 (17 janv. 1746 au 23 nov. 1747); 3 E 11 (8 janv. 1748 au 24 nov. 1749); 3 E 12 (janv. 1750 à nov. 1752).

8. Rien de 1698 à 1708, de 1710 à 1717, en 1740, 1741... 1729 et 1730 comptent le plus d'inventaires, avec respectivement 12 et 20 actes.

9. Albert Lougnon, *L'île Bourbon pendant la Régence - Desforges-Boucher : les débuts du café*, Thèse pour le doctorat ès lettres, Paris, Larose, 1956, 371 p., p. 17.

10. Yves Pérotin, *Chroniques de Bourbon*, Saint-Denis, Nérac, Couderc, 1957, 228 p., p. 28.

raît que tout est scrupuleusement couché sur les procès-verbaux, dénombré, parfois pesé, toujours évalué. Tout cela dénote donc, de prime abord, le souci de la prise en compte de la totalité des biens composant le patrimoine. Or, la lecture des inventaires montre que les cases des Noirs et négresses ne sont pas estimées, parce que les experts jugent qu'elles ne valent rien. Le petit élevage, les pigeons, est souvent omis. Il arrive que des esclaves âgés ou incurables ne soient portés que « pour mémoire ». Aussi, cela met davantage en lumière la valeur et l'importance que représentent pour les habitants l'outillage et les matériaux dont ils disposent.

En effet, l'île reste entièrement dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement en matériaux ferreux et matières premières de toute sorte<sup>11</sup>. Elle est soumise aux aléas des transports maritimes. Il est donc impératif de conserver précieusement les matériaux, et de s'appliquer à les façonner au sein des habitations. Certains propriétaires possèdent des enclumes ou des bigornes, leur permettant de réaliser des travaux de forge. Un propriétaire aisé, Hyacinthe Ricquebourg, détient une « forge [construite] de bois debout fermant à clef », renfermant une enclume, un étiau, un soufflet, plusieurs marteaux, une paire de tenailles et plusieurs vieilles ferrailles. Le tout est prisé à 240 livres<sup>12</sup>. Chez la veuve Henry Mussard, on trouve un mauvais soufflet de forge, une bigorne, deux mauvaises paires de tenailles, un étiau et environ trois livres de fer en morceaux<sup>13</sup>. Ainsi, à partir de matériel de récupération ou du métal brut, quelques habitants peuvent travailler avec le feu sur des petits fourneaux pour chauffer le fer, le battre, le mettre en œuvre, et le réduire en telle forme qu'ils souhaitent.

De même, nombre de propriétaires possèdent des feuilles de scie, de fer-blanc, de varlope ou de guillaume... des fers de même, des barres, des pitons ou des barreaux de fer, ou de fer plat d'Espagne... des « coins de fer », ainsi que des clous et des broquettes. Des marteaux et des masses (plus de 120) sont fréquemment dénombrés. Cela montre qu'ils procèdent à des montages ou à des assemblages manuels de leurs outils, à leur réparation, voire qu'ils en réalisent eux-mêmes les éléments. Agencer les pièces majeures et mineures, fabriquer et restaurer un instrument, toutes ces tâches reposent sur un savoir-faire introduit par les engagés de la Compagnie des Indes, les ouvriers, les habitants, les engagés libres<sup>14</sup>, et parfois transmis aux « esclaves à talents ». Les « Noirs forgerons » sont particulièrement estimés dans les héritages.

Quels sont les différents types d'outillage en usage pour les travaux agricoles ?

Alors que les inventaires attestent de la présence des bœufs et des chevaux, l'équipement d'attelage est totalement absent du paysage agreste. Il n'existe aucun outillage tracté. Ni la charrue ni l'araire ne sont en usage à Bourbon, pour fendre la

11. Au début de l'administration royale, les administrateurs déplorent la pénurie persistante de fer, le dénuement en produits fabriqués et en matières premières dont souffrent les Mascareignes (Claude Wanquet, « Bourbon dans les débuts de l'administration royale », in *Cahiers du Centre Universitaire de La Réunion*, Académie de La Réunion, Colloque Commerson, n° spécial, Impr. Cazal, 1974, p. 14-73).

12. Inventaire Hyacinthe Ricquebourg, 15 juillet 1727, ADR, 3 E/1.

13. Inventaire feue Marguerite Mollet veuve Hyacinthe Ricquebourg, Ibid., 3 E/3.

14. On trouve sous la date du 1<sup>er</sup> février 1754 le contrat de mariage de François Ady, Indien de nation libre, « forgeron de profession », demeurant chez M. Dejean chez qui « il s'est engagé pour travailler de sa profession » (ADR, 3 E/13).

terre, retourner les mottes, aérer le sol et creuser les sillons. Le travail champêtre s'effectue uniquement à l'aide d'outils manuels.

Au sein d'une première catégorie d'ustensiles agraires, ceux employés à préparer la terre, la pioche (plus de 850 unités) et la gratte (plus de 300), constituent de loin les instruments les plus répandus. Aucun autre outil n'est autant répandu que la pioche. Formée d'une lame de métal et d'un manche, elle ne remue que peu de terre, tout en creusant profondément. Outre le labour, elle est utilisée pour le défonçage et le débroussaillage, sert à excaver et à réparer les chemins. Exigeant une posture courbée, une besogne longue et répétitive, elle impose un labeur harassant aux esclaves « *Noirs de pioche* », qui forment la main-d'œuvre agricole la plus courante. Avec la gratte, sorte de sarcloir, plate et triangulaire, objet de complément, on arrache les mauvaises herbes du sol cultivé.

Les autres instruments aratoires sont d'un emploi plus modeste. Les bêches et pics ne sont que de l'ordre de quelques dizaines d'exemplaires. La bêche, composée d'un fer large, plat et tranchant, adapté à un manche plus ou moins long, est utile à fendre, à retourner le sol, à préparer la terre. Les pics (moins d'une vingtaine), instruments métalliques courbés, pointus et à long manche, sont notamment utilisés pour les gros travaux, pour défoncer les sols durs et pierreux.

Les colons se contentent donc, pour le travail de la terre, d'outils rudimentaires. Les facilités procurées par le recours au travail forcé, la routine engendrée, combinées à la configuration du relief et à la nature des sols, expliqueraient une telle situation. Elle perdure après l'abolition de l'esclavage, alors que la masse des engagés se substitue à la main-d'œuvre servile. Louis Maillard note, en 1862, que dans la colonie, « *tous les travaux de la terre se font à la houe [pioche à fer large et recourbé] soit par suite de l'inclinaison générale du sol, soit à cause de la grande quantité de pierres et de roches qu'il contient* ». Il ajoute que « *dans quelques parties des terrains d'alluvions, la charrue a été essayée et a donné de bons résultats* », mais que ce sont « *des exceptions rares* », et que « *la houe est la méthode générale* »<sup>15</sup>. Le recours au travail servile a sans doute détourné de la recherche de meilleures solutions dans le domaine des travaux champêtres et des transports à courte distance. Mais, autant serait-il réducteur de penser que l'adoption du collier d'épaule, au Moyen Âge, avait, en augmentant la puissance de traction des chevaux, supprimé progressivement l'esclavage des hommes<sup>16</sup>, autant son abolition, dans la colonie, n'induirait pas nécessairement des transformations dans le mode d'exploitation de la terre.

La faucille (moins de 40 spécimens), faite d'une demi-lame d'acier courbée en demi-cercle, vouée à couper les herbes, forme une famille particulière d'outil.

Une autre catégorie est constituée par les objets dédiés au travail du bois. La quantité de haches, instruments tranchants servant à fendre et à couper, « *grandes* », « *petites* », « *à main* », « *anglaises* », « *de France* », à doler (aplanir) et parfois de hachereaux, s'avère considérable (773). Le nombre de serpes, munies d'une lame

15. Louis Maillard, *Notes sur l'île de La Réunion...*, *Op. cit.*, p. 192.

16. Cf. Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv<sup>e</sup>- xviii<sup>e</sup> siècle*, Tome 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1979, 736 p., p. 378.

recourbée pour couper du bois, tailler des arbres, est aussi très important (plus de 500). Ainsi sont suggérées de multiples activités liées à la coupe, au tronçonnage, à la taille, l'émondage des arbres, dans une île très boisée à l'origine. La hache sert aussi à confectionner du bois d'œuvre. Chez François Boucher, il existe « *une vieille case de bois ronds montée à la hache* »<sup>17</sup>.

Ces tâches sylvicoles ont en effet pour pendant le travail de transformation. À cet égard, maintes successions comptent des outils de charpentier et de menuisier. Les herminettes, de diverses sortes (plates, à gouge...) sont fort usitées (plus de 150). Ce sont des haches de charpentier à fer recourbé dont le tranchant se trouve dans un plan perpendiculaire au manche. Le nombre (environ 200) autant que la variété des scies sont remarquables : égoïnes (scies à main), scies passe-partout, à contourner, à refendre, scies de long, à l'anglaise... Pierre Lebon possédait « *une case sur les sables de Saint-Paul de bois rond montée à la scie* »<sup>18</sup>. La famille des ciseaux est très riche. À côté de la multitude (plus de 300) de ciseaux à planches, à bois, à calfat, à tailleur, de menuisier, de charpentier, les becs d'âne, taillés en biseau pour creuser le bois ou le métal, et les gouges, creusées en forme de canal pour faire des entailles et des moulures, sont également bien représentés. Même si chacune de ses composantes n'atteint jamais un effectif très élevé, la famille des rabots s'avère très ramifiée. Si les bouvets (rabots à faire des rainures) et les galères (gros rabots à deux poignées) sont en nombre réduit (une dizaine de chaque), feuillerets et guillaumes (utilisés pour faire les feuillures) sont relativement plus courants : une trentaine de chaque. Les varlopes, au bras très long et portant une poignée en arrière du fer, sont un peu plus fréquents (plus de 60). On recense deux dizaines de rabots. Les trusquins, instruments pour dresser des lignes parallèles et les valets, outils coudés pour maintenir le bois sur l'établi, sont chacun du même ordre de grandeur que les rabots. Les vrilles et les tarières, pour percer le bois, existent à profusion.

Les habitants, leurs esclaves ou les engagés libres besognent sur des établis, planches de travail dont une vingtaine est recensée. La reconnaissance du talent et de la maîtrise technique se marque par la haute prisée conférée aux Noirs charpentiers et menuisiers lors des inventaires. Quelques habitants aussi apprennent ces métiers<sup>19</sup>.

Beaucoup d'arrière-cours recèlent nombre de pièces de bois à équarrir ou déjà équarries, de bois rond, des planches de divers bois, « *tant bonnes que mauvaises* ». Même les « *bouts* » ou les « *morceaux* » de planches ne sont pas oubliés. On note les tronçons étant encore « *dans le bois* ». Les essences utilisées, prélevées dans les forêts intérieures, sont diverses. Les plus communes sont le bois de pomme, employé dans la charpente et dans la menuiserie commune. Le bois de natte, à grandes et petites feuilles, se révèle aussi d'usage courant et propre aux ouvrages de menuiserie. Plus rares, l'aloès, le palmiste et le benjoin, ce dernier étant propre à tous les usages. Le bois de takamaka, très léger, est propre à tout ouvrage de charpente,

17. Inventaire François Boucher, 21 avril 1727, ADR, 3 E/1.

18. Inventaire Pierre Lebon, 7 juin 1726, ADR, 3 E/1.

19. Le 18 août 1738, engagement de Jean-Louis Baudoin, âgé de 19 ans, en qualité d'apprenti pour une durée de quatre ans, auprès de Pierre Mahé, maître-menuisier, « *qui s'oblige de lui montrer et enseigner le métier de menuisier et tout ce qui en dépend sans luy en rien cacher...* » (ADR, 3 E/8).

mais peu estimé pour ceux de menuiserie. On emploie en particulier le bois de fer en marqueterie<sup>20</sup>. Il s'agit donc d'un ensemble de matières premières que les notaires dénombrent consciencieusement, mesurent parfois. Les pièces de bois équarri ou rond peuvent être « *prêtes à mettre en œuvre* », « *propres à faire des magasins* » (des remises) ou des cases... Ces matériaux entrent aussi dans la composition des meubles comme les tables ; en particulier, le bois de pomme, accessoirement de natte, permettent d'agencer certaines composantes des moulins.

La quantité de moulins à main, à bras ou à manivelles (presque 200) en fait un objet familier sur les habitations bourbonnaises. Souvent montés sur leurs tables, parfois garnis de pivots de fer, ils servent à moudre les grains de café, le maïs, le blé, le plus communément. Plus rarement, on les emploie à broyer le poivre, le mil ou à écraser le coton. Ils sont donc destinés à préparer des condiments à usage domestique comme des produits industriels et à destination commerciale.

Les inventaires distinguent aussi plusieurs dizaines de meules, dotées pour la quasi-totalité de manivelles. On désigne par ce terme, probablement, un instrument composé de deux meules superposées taillées dans de la pierre, reliées ensemble par une partie métallique et creusées d'une cavité centrale où l'on introduit le grain à concasser. Quelques-unes, servant à aiguiser, peuvent parfois avoir de grandes dimensions (deux pieds de diamètre, soit plus d'un demi-mètre), sont munies de deux manivelles, et atteignent une valeur élevée (100 livres).

Une dizaine de rouets à filer du coton sont en usage. Aucune description précise n'en est fournie, sauf à préciser qu'ils sont munis ou pas de leurs aiguilles.

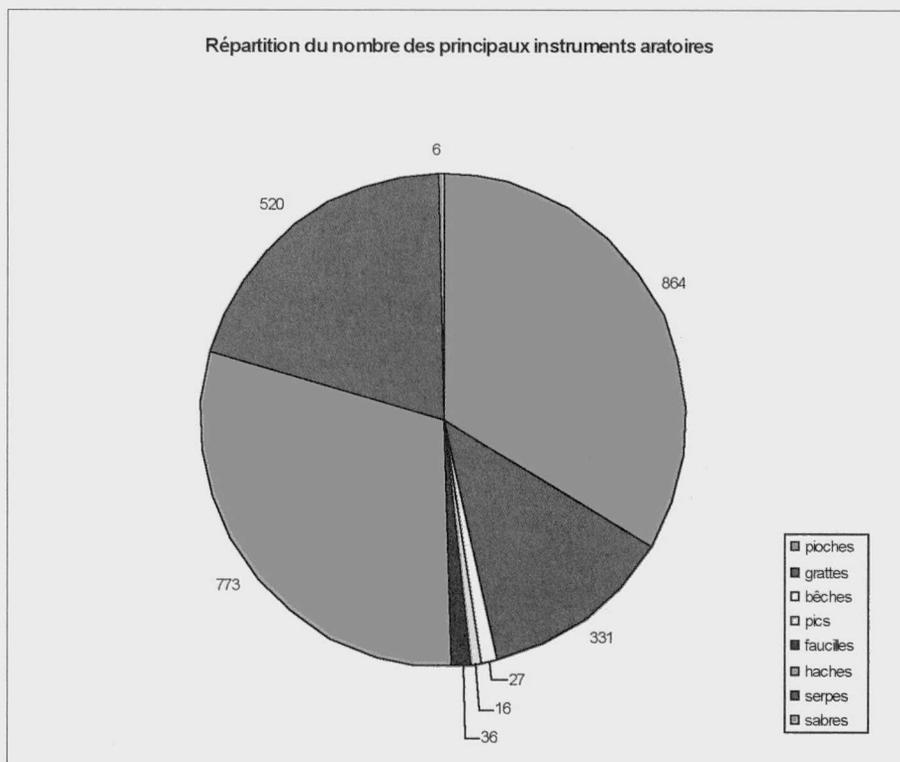
« *Tout est technique, affirme Braudel : l'effort violent, mais aussi l'effort patient et monotone des hommes sur le monde extérieur ; ces mutations vives... mais aussi les améliorations lentes des procédés et des outils et ces gestes innombrables, certes sans importance novatrice... Tous ces gestes qui sont le fruit d'un savoir accumulé* »<sup>21</sup>. Certes, toutes les habitations bourbonnaises ne disposent pas d'un assortiment complet d'appareillage. Mais localement, les habitants savent mettre en œuvre une métallurgie sommaire. Le problème essentiel est celui de l'énergie. À Bourbon, l'homme dispose de sa propre force. « *Mesurée en chevaux-vapeur (75 kg à un mètre de hauteur, en une seconde), sa puissance est dérisoire : entre 3 et 4 centièmes de cheval-vapeur contre 27 à 57 centièmes pour un cheval de trait.* » Il amplifie ce « *moteur insignifiant* » par des outils dont quelques-uns viennent des âges les plus lointains, comme la hache, la scie, les bûches... Dans les campagnes du Vieux Continent, à l'époque moderne, les manouvriers continuent souvent à « *cultiver leurs parcelles sinon à la bêche, du moins à la pioche* ». « *C'est, comme l'on dit au XVIII<sup>e</sup> siècle, faire valoir « à la main » ou « cultiver à bras ».* En Chine, à la même période, « *l'homme pioche, tire la charrue à la place du buffle... se sert presque uniquement*

20. Renseignements extraits de P. P. U. Thomas, *Essai de statistique de l'île Bourbon*, *Op. cit.*, p. 83 sq.

21. Fernand Braudel, *Civilisation matérielle...* Tome 1, *Op. cit.*, *Ibidem*

*de moulins à bras pour broyer les grains.* »<sup>22</sup>. La petite colonie de l'océan Indien semble ainsi se fondre complètement dans le contexte de son époque, tout en essayant de composer avec les singularités provoquées par l'insularité et l'éloignement.

ALBERT JAUZE EST DOCTEUR EN HISTOIRE MODERNE  
albert.J@wanadoo.fr



22. *Ibidem, passim.*